

Les concours complémentaires

Conditions d'accès

Justifier d'au moins 7 ans d'activité professionnelle (au 2nd grade) ou d'au moins 15 ans (au 1^{er} grade) dans le domaine juridique, administratif, économique ou social, qualifiant les candidats à l'exercice des fonctions judiciaires.

Être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation d'une durée au moins égale à quatre années d'études après le baccalauréat ou d'un diplôme d'IEP ou avoir obtenu le certificat attestant de la qualité d'ancien élève d'une école normale supérieure.

Être âgé de 35 ans au moins (2nd grade) ou de 50 ans au moins (au 1^{er} grade) au 1^{er} janvier de l'année du concours.

Durée de formation à l'ENM

5 mois de formation probatoire
2 mois de pré-affectation

Rémunération

Un magistrat stagiaire issu d'un concours complémentaire perçoit 1.738 € au 2nd grade et 2.503 € au 1^{er} grade.

L'expérience professionnelle antérieure du futur magistrat peut être prise en compte dans le calcul de sa rémunération.

À sa prise de fonction, le magistrat bénéficie du régime indemnitaire en vigueur.

**Pour plus d'informations
sur les concours complémentaires :**

www.enm.justice.fr

L'IEJ Jean Domat

Compétence

Expérience

Réussite

Fort de plusieurs années d'expérience, l'Institut d'Etudes Judiciaires Jean Domat s'inscrit aujourd'hui comme l'un des acteurs majeurs de la préparation aux concours d'entrée à l'ENM et à l'examen du CRFPA.

Intégré à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, notre IEJ rassemble des universitaires, des magistrats et des avocats hautement qualifiés et familiarisés aux exigences des épreuves préparées.

Soucieux de la réussite de tous ses candidats, notre IEJ offre plusieurs types de formations, dont certaines sont accessibles à distance afin de répondre aux impératifs professionnels, familiaux et géographiques de chacun.

Notre plate-forme numérique permet d'accéder en ligne à des ressources documentaires, de visionner les enseignements dispensés « à la demande », de poser des questions de cours ou de méthode sur des forums dédiés, et de déposer et consulter ses copies à distance, à tout moment.

Attaché aux valeurs du service public, notre IEJ conjugue au quotidien compétence et exigence, pour la réussite de chacun !

**Pour plus d'informations sur l'IEJ,
consultez notre site :**

<https://iej.univ-paris1.fr>



IEJ Jean Domat
12, Place du Panthéon
75005 Paris
Tel. 01 44 07 78 81
iejnm@univ-paris1.fr

Institut
d'Etudes
Judiciaires

Université Paris 1
Panthéon Sorbonne



Prépa' ENM
Concours
Complémentaires

Préparation aux concours complémentaires

IEJ JEAN DOMAT - UNIVERSITE PARIS 1 - ECOLE DE DROIT DE LA SORBONNE



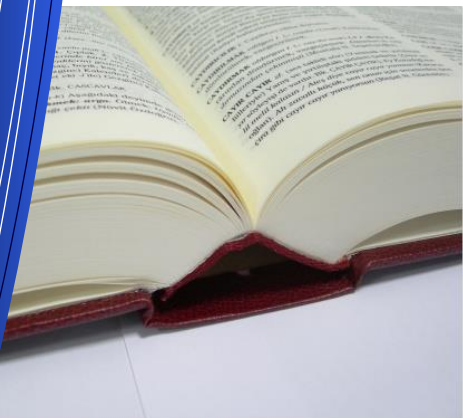
STATISTIQUES DE REUSSITE

• CC 2ND GRADE 2016 :

**37 CANDIDATS ISSUS
DE LA PREPA' ENM CC
SUR LES 85 ADMIS A L'ENM**

• CC 2ND GRADE 2015 :

**32 CANDIDATS ISSUS
DE LA PREPA' ENM CC
SUR LES 79 ADMIS A L'ENM**



Choisir la Prépa' ENM CC de Paris 1, c'est bénéficier :

- ☑ **Des conseils d'une équipe experte** familiarisée aux exigences des concours de l'ENM depuis plusieurs années
- ☑ **D'une formation à distance**, adaptée à vos disponibilités professionnelles, familiales et géographiques
- ☑ **D'un accès libre à des conférences d'actualisation** (+ 60h), à des **supports numériques** (revues générales et spécialisées, ouvrages numériques des éditions Dalloz), à l'organisation d'**épreuves blanches** (9 galops) et à un **tutorat personnalisé**
- ☑ **D'un accompagnement rigoureux et bienveillant**, pensé pour vous mener vers l'accomplissement de votre projet !

**une formation sur-mesure
pour une préparation optimale**

ORGANISATION DE LA PREPA' ENM CC

Mai : Journée de rentrée à Paris

Présentation de la formation, de l'équipe et des outils numériques.

Juin : Révisions en autonomie

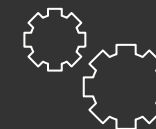
Accès libre à distance : aux cours (supports écrits et enregistrements vidéo) et aux galops d'essai des années précédentes ; aux ressources numériques en ligne (revues et ouvrages juridiques).

Juillet-Août : Préparation aux épreuves d'admissibilité

Formation à distance : classes virtuelles dans chaque discipline ; entraînements aux épreuves écrites dans chaque discipline ; tutorat avec entretiens, suivi de progression et coaching personnalisés.

Septembre-Octobre : Préparation aux épreuves d'admission

Formation à distance et en présentiel : classes virtuelles en Institutions juridictionnelles et Libertés fondamentales ; entraînements aux épreuves orales à Paris en conditions réelles.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Un dossier de pré-sélection doit être complété en ligne. Ce dossier sera examiné en commission pédagogique dès l'ouverture du concours.

Une réponse vous sera ensuite adressée dans les meilleurs délais.

Les frais d'inscriptions sont fixés à 959,10 €.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site internet.

POSTES OUVERTS L'AN DERNIER

88 au 2nd grade



CONTACTS

IEJ Jean-Domat

12 Place du Panthéon

75005 Paris

Tel. : 01 44 07 78 81

iejem@univ-paris1.fr